

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Lille, le 2 mars 2018

## Invitation presse

### JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES : UNE SEMAINE DE MOBILISATION

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, mobilise l'ensemble des services de l'État et notamment la direction régionale des droits des femmes et de l'égalité (DRDFE) pour rappeler les engagements de l'État en faveur des droits des femmes et de l'égalité et promouvoir des actions innovantes.

Le préfet souligne les véritables progrès en matière d'égalité et de mixité professionnelle ces dernières années et appelle les acteurs régionaux à rester mobilisés : pouvoirs publics, employeur.se.s, partenaires sociaux, associations, familles, dans le cadre de la grande cause nationale du quinquennat, car les inégalités perdurent encore sous de multiples formes.

Sous l'autorité du préfet, la DRDFE travaille avec l'ensemble des partenaires institutionnels, économiques et associatifs pour faire avancer la notion d'égalité entre les femmes et les hommes. Sa mission s'articule autour de quatre axes :

- promouvoir l'égalité professionnelle par l'accès ou le retour à l'emploi, la mixité des emplois et la diversification des choix d'orientation scolaire des jeunes filles, l'égalité professionnelle et salariale au sein des entreprises, et l'appui à la création d'entreprise,
- faciliter l'accès des femmes à l'information sur leurs droits personnels et sociaux, et promouvoir l'éducation au respect et à la mixité,
- lutter contre les atteintes à la dignité des personnes et contre l'ensemble des violences faites aux femmes,
- sensibiliser et mobiliser l'ensemble des partenaires à la nécessaire articulation entre parentalité et emploi, développer des moyens permettant la conciliation des temps. Encourager l'accès des femmes à la vie culturelle, sportive et associative,
- favoriser l'accès des femmes aux responsabilités dans la vie politique, économique et associative, notamment l'égal accès aux mandats électoraux et promouvoir leurs places aux postes décisionnels.

A l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, sous l'impulsion de la DRDFE, de nombreuses actions sont prévues dans toute la région la semaine du 8 mars afin de défendre les droits des femmes et promouvoir la culture de l'égalité partout.

Vous êtes cordialement invité-e aux manifestations organisées dans la métropole lilloise (programme en annexe).

*Merci de bien vouloir confirmer votre présence en précisant la séquence à laquelle vous souhaitez participer auprès du service régional de la communication interministérielle au 03 20 30 52 50 ou par mail : [pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)*

#### Annexes

Une semaine de mobilisation régionale	p. 2
L'État agit pour les droits des femmes et l'égalité femmes/hommes	p. 4

## DANS LE NORD

*- Lundi 5 mars 2018, à 17h30, Maison de l'Économie Sociale et Solidaire, 235 boulevard Painlevé à Lille : « Little Big Rencontre, la reprise d'entreprise par les femmes, elles ont osé ! Pourquoi pas vous ? »*

Cette soirée, en présence de Daniel Barnier, préfet délégué pour l'égalité des chances auprès du préfet du Nord, et de Caroline Plesnage, directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité, est organisée en avant première de la Journée des droits des femmes, par l'association Little Big Women, afin de débattre sur la **place des femmes dans la reprise-crédation d'activités et sur le mentorat de reprise**, en présence de femmes ayant repris une entreprise et de nombreux partenaires.

*- Mercredi 7 mars 2018, à 9h30 en préfecture du Nord (salle Erignac) et à INSEE (antenne d'Amiens), 21, rue des otages à Amiens : Les femmes en Hauts-de-France*

Cette conférence de presse sur la situation des inégalités économiques et des difficultés d'insertion sera conduite par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), en présence de Michel Lalande du préfet de région Hauts-de-France, préfet du Nord, Daniel Barnier, préfet délégué pour l'égalité des chances, et Caroline Plesnage, directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité. Elle portera sur les chiffres des **inégalités entre les femmes et les hommes dans la région des Hauts-de-France, dans le domaine de l'insertion professionnelle et des salaires**.

*- Jeudi 8 mars 2018, de 9h30 à 11h, Centre d'information des droits des femmes et des familles (CIDFF) de Roubaix/Tourcoing/Marcq dans leurs locaux de Tourcoing (quartier de l'Epidème): Accompagnement des femmes victimes de violence*

La journée du 8 mars débutera par une visite-rencontre du Centre d'information des droits des femmes et des familles (CIDFF) de Roubaix/Tourcoing/Marcq dans leurs locaux de Tourcoing (quartier de l'Epidème) entre 9h30 et 11h, en présence de Daniel Barnier, préfet délégué pour l'égalité des chances, Caroline Plesnage, directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité et de Nathalie Thibaut, déléguée départementale pour le Nord.

Ce CIDFF est le plus dynamique des 5 CIDFF du Nord. Il a accompagné 3 544 femmes en 2017 et a la particularité de pouvoir apporter une réponse globale aux femmes par la pluridisciplinarité des services qu'il propose (juridique, social, emploi-formation, écoute-santé). Il mène des actions spécifiques envers les femmes victimes de violences, dont la prévention auprès des jeunes. Le siège de Tourcoing est particulièrement intéressant, car il accueille la "**maison digitale des femmes**", espace de co-working et de formation des femmes au numérique, une action du CIDFF menée en partenariat avec la Fondation Orange. Outre la rencontre avec les professionnelles du site de Tourcoing, quelques femmes issues de quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) bénéficiant des services d'accompagnement transverses de la structure seront présentes.

*- Jeudi 8 mars 2018, de 9h30 à 11h30, en préfecture du Nord (salle des fêtes) : présentation du plan de féminisation des effectifs du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) du Nord*

Présentation du **plan de féminisation des effectifs du SDIS du Nord** et signature de deux conventions : une convention « employeur de Sapeur-Pompier Volontaire » avec la société Norsys à Ennevelin (celle-ci concerne un personnel féminin) et une autre avec la Ville de Lallaing portant sur l'organisation du temps périscolaire, en présence de Philippe Malizard, directeur de cabinet du préfet du Nord, de Nicolas Siegler, conseiller départemental du Nord et du Contrôleur Général Gilles Grégoire, directeur départemental du SDIS du Nord.

*- Jeudi 8 mars 2018 de 11h30-12h30, entreprise Showroomprivé.com, 53 rue Cuvelle à Roubaix : femmes et le numérique*

Coline Rivière, directrice responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE), présentera la **politique RSE, d'égalité au recrutement de showroomprivé.com, ainsi que de son engagement envers les femmes dans le numérique** (notamment par le biais de l'école du e-commerce à Blanchemaille) à Daniel Barnier, préfet délégué pour l'égalité des chances et Caroline Plesnage, directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité. Le CORIF présentera également à cette occasion son **module Elearning « FLOT »** visant à former en ligne les entreprises à la mixité.

- *Jeudi 8 mars 2018, de 14h à 15h, à la préfecture du Nord, rue Jean Sans Peur à Lille, sensibilisation des agents à l'égalité entre les femmes et les hommes*

- *Jeudi 8 mars 2018 de 15h30-17h30, cinéma l'Univers, 16 rue Georges Danton, à Lille : Ciné-débat « Le travail a-t-il un sexe ? »*

En présence de Magali Debatte, secrétaire générale aux affaires régionales, et Caroline Plesnage directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité, le débat, sera animé par le CORIF et aura pour thème « **Femmes et entreprises : mixité des métiers, égalité des parcours** » autour de la projection du film documentaire « Le Travail a-t-il un sexe ? » de Martin Meissonnier.

## DANS L'OISE

- *Jeudi 8 mars de 9h à 11h30, à la préfecture de l'Oise, à Beauvais*

Table-ronde « **femmes d'expérience et enjeux de l'égalité professionnelle** » sous la présidence du préfet l'Oise, Louis Le Franc, suivie d'un cocktail. 11 femmes témoigneront de leurs parcours et de leur expérience d'égalité professionnelle, en présence de Catherine Gedeon, ambassadrice de l'égalité pour les Hauts-de-France notamment.

## DANS LA SOMME

- *Jeudi 8 mars, de 9h à 11h, à la préfecture de la Somme, à Amiens*

En présence de Philippe De Mester, préfet de la Somme, rencontre « **La mixité professionnelle : un enjeu pour la société et l'entreprise** » de 9h à 11h, dédiée aux femmes qui s'impliquent dans le commerce et artisanat en tant que chefs d'entreprises et apprenties et celles dans l'insertion par l'activité économique et l'accompagnement vers l'emploi, en présence de 3 femmes journalistes.

## DANS L' AISNE

- *Vendredi 16 mars, à 18h, à la préfecture de l'Aisne, à Laon*

En présence de Nicolas Basselier, préfet de l'Aisne, **rencontre avec des femmes entrepreneures, des professionnelles, des jeunes femmes lycéennes ou apprenties dans des filières majoritairement masculines** (agriculture, bâtiment, sciences....) et témoignage de femmes sportives auprès de collégiens et lycéens.

## DANS LE PAS-DE-CALAIS

- *Mercredi 8 mars, midi, à la préfecture du Pas-de-Calais, à Arras*

Fabien Sudry, préfet du Pas-de-Calais, rencontrera lors d'un déjeuner en préfecture des femmes chefs d'entreprises, afin d'échanger avec elles sur leur expérience.

Retrouvez l'ensemble du programme des manifestations sur [hauts-de-france.gouv.fr](http://hauts-de-france.gouv.fr) (<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/hauts-de-france/Region-et-institutions/L-action-de-l-Etat-dans-la-region/Citoyennete-egalite-et-droits-des-femmes/Egalite-et-droits-des-femmes2/Journee-internationale-des-droits-des-femmes-2018-Une-semaine-de-mobilis>)

Alors que des progrès en matière d'égalité entre les hommes et les femmes sont observés ces dernières années, dans la pratique, de nombreuses inégalités persistent. Si l'égalité de droit est actée, l'égalité réelle entre les hommes et les femmes peine à se concrétiser dans les faits et reste au cœur des enjeux des différentes politiques publiques tant économiques que sociales.

Dans la région Hauts-de-France, les indicateurs sociaux accentuent les questions relatives aux droits des femmes. En raison de son fort taux de pauvreté (17,45 % contre 14,3 % en France métropolitaine), en particulier une pauvreté dite « *de famille* », la région nécessite d'autant plus de soutien qu'elle est jeune et encore fortement marquée par la ruralité. La question de la mobilité et du maillage des territoires est un véritable enjeu pour l'accès à l'emploi des femmes en particulier.

Le 25 novembre 2017, lors de la journée dédiée à l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le président de la République a déclaré l'égalité entre les femmes et les hommes « grande cause nationale » du quinquennat. Dans son discours à l'Élysée, il a énoncé les 3 piliers des premières mesures gouvernementales qui porteront sur la lutte contre les violences sexuelles et sexistes :

- l'éducation
- l'accompagnement des victimes
- le renforcement de l'arsenal répressif

Les actions menées s'inscriront dans le cadre d'un **plan quinquennal de lutte contre les violences sexuelles et sexistes**, dans lequel tous les ministères seront impliqués.

### Le Tour de France de l'Égalité femmes-hommes

C'est dans ce contexte que le Premier ministre a missionné Marlène Schiappa, secrétaire d'État à l'Égalité entre les femmes et les hommes, pour mettre en place « le Tour de France de l'Égalité » dont l'objectif est de « faire émerger les bonnes pratiques et les dispositifs innovants qui existent dans les territoires et que l'ensemble des Français s'approprient le sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes ».

Partout en France, des ateliers départementaux ont eu lieu rassemblant toutes les composantes de la société française, grand public, professionnels, acteurs publics, associatifs, élus...

Il est ressorti de ces ateliers des propositions sur l'ensemble des thématiques impliquées par l'égalité femmes-hommes : emploi et carrières, accès aux responsabilités, entrepreneuriat, égalité salariale, santé des femmes, maternité et IVG, monoparentalité, violences sexistes et sexuelles, accès aux droits, à l'espace public, aux sports et à la culture ...

Ces propositions doivent servir à alimenter le Comité interministériel des droits des femmes et à élaborer le Livre blanc de l'égalité, future feuille de route des politiques publiques en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Dans les Hauts-de-France, ce sont **66 ateliers départementaux**, rassemblant plus de 2 300 personnes qui se sont tenus entre octobre et décembre 2017.

### Une organisation institutionnelle dédiée

Par son organisation, l'État a renforcé, tant au niveau national que territorial (régional et départemental), le pilotage, l'impulsion, l'animation et la coordination de la politique de l'égalité entre les femmes et les hommes.

#### À l'échelle nationale

Marlène Schiappa, secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes prépare, anime et coordonne le travail gouvernemental en matière de parité et d'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi qu'en matière de lutte contre la haine envers les personnes lesbiennes, gays, bi et trans.

Le secrétariat d'État est directement rattaché auprès du Premier ministre et s'appuie sur le service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes de la direction générale de la cohésion sociale (DGCS). La DGCS anime le réseau déconcentré des directions régionales et des délégations départementales aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes.

## A l'échelle régionale

La direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE), placée auprès du préfet de région, joue un rôle de premier plan afin de décliner la politique interministérielle en actions et partenariats adaptés aux spécificités du territoire. Elle soutient la dynamique associative, en particulier les actions des onze centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) de la région ainsi que celles de nombreuses associations qui œuvrent pour l'égalité ou contre les violences. Par exemple, elle encourage la création d'entreprise ou l'accès des femmes à la culture et au sport.

De plus, elle favorise un égal accès des femmes aux responsabilités dans la vie politique, économique et associative notamment en soutenant les actions de formation et de sensibilisation.

## À l'échelle départementale

Les déléguées départementales aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes agissent au plus près des territoires pour relayer la politique nationale. Elles sont notamment en charge des questions de lutte contre les violences faites aux femmes mais aussi d'intégration de l'égalité dans tous les « contrats de ville » (quartiers prioritaires de la politique de la ville). Elles encouragent aussi la pratique sportive des femmes et des filles et participent à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans les transports en commun.

## Égalité professionnelle

Alors que les femmes ont massivement investi le marché du travail et que leur niveau d'éducation a rejoint voire dépassé celui des hommes, **les inégalités professionnelles persistent entre les femmes et les hommes.**

Or, l'amélioration de la situation des femmes constitue un impératif démocratique qui doit conduire à une plus grande justice sociale pour les femmes et une nécessité économique dans une conjoncture démographique défavorable.

Compte tenu du vieillissement de la population et des tensions qui vont en résulter sur le marché du travail, **les femmes représentent un vivier de compétences** dont les entreprises ont besoin d'une exigence sociétale qui doit permettre aux femmes et aux hommes de concilier dans les mêmes conditions leur vie professionnelle et leur vie personnelle.

La promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, qui bénéficie aux salariés, aux entreprises et à la société tout entière, s'appuie sur **2 principes** :

- **l'égalité des droits**, qui interdit toute discrimination entre salariés à raison du sexe ;
- **l'égalité des chances**, qui vise à remédier aux inégalités de fait rencontrées par les femmes ;

La politique d'égalité professionnelle est mise en œuvre au travers d'une double approche, à la fois intégrée et spécifique :

- intégrée, car il s'agit de prendre en compte les besoins respectifs des hommes et des femmes dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques, de branches et d'entreprises
- spécifique, puisque les inégalités de fait qui subsistent nécessitent des actions en faveur des femmes.

Dans la région Hauts-de-France, la direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité mène, en partenariat avec les services de l'Éducation nationale et des associations, des actions de sensibilisation et de lutte contre les stéréotypes et pour l'élargissement des choix d'orientation dans le système éducatif, mais aussi pour améliorer la mixité des filières et des métiers.